



Le Lien



Bulletin municipal de Manéglise
2022-2023



**QUALI
ENERGÉTIQUE**

INSTALLATION
ENTRETIEN
DEPANNAGE

Romuald Albaret

QUALI ENERGÉTIQUE
62 Route d'Epouville
76133 Manéglise
Tél : 02 35 30 31 59
Mobile : 07 86 28 97 26
Fax : 09 70 06 36 28
E-mail : qualienergetique@orange.fr

Solutions énergétiques
Pompes à chaleur
Froid
Climatisation
Chauffage
Electricité
Thermodynamique



PIERRE
Crèmerie - Fromagerie

10 impasse S' Honorine
76430 Saint Vigor d'Ymonville
sarlpierre76@gmail.com

Tél: 02 35 20 66 00
Port: 06 14 63 24 22

**Pet sitter
professionnelle**



Les ami'maux de Mymy ..

Couturier Myléna
66 rue de la Risle
76133 Epouville
06.23.71.67.90 lesamimauxdemymy@gmail.com
www.lesamimauxdemymy.com
les amimaux de Mymy



SOLUGOM

Laurent ETOURNEAU
Portable : 06 23 17 04 67

1, Route d'Etainhus - 76133 MANÉGLISE
Tél. : 02 35 26 43 74 - Fax : 02 35 26 48 91
E-mail : laurent.etourneau@solugom.fr

HYDROGOMMAGE
AÉROGOMMAGE
SABLAGE
MICRO BILLAGE
NETTOYAGE HP ET CHIMIQUE

CASSE AUTOMOBILE



*vente toutes pièces détachées
Véhicules d'occasions*

**S.A.R.L
QUINTIN**

**3 rue du Mouchy
76133 Manéglise**

**TEL: 02.35.13.92.68
FAX: 02.35.13.15.78**

ÉPICERIE - TABAC - PRESSE - FDJ - DÉPÔT DE PAIN

Au Petit Marché

**15, place de la Mairie
76133 MANÉGLISE
02 35 20 58 46**



CHARCUTIER C&D TRAITEUR



*Caroline et Daniel
Cavellier*

Maître Artisan - Fabrication Maison

Charcuterie artisanale - Plats cuisinés

31, rue de l'Europe
76280 ANGERVILLE-L'ORCHER

Tél/fax : 02 35 20 92 40
www.cavelliertraiteur.fr



MENUISÉRIC

MENUISÉRIC Menuiserie
Hameau des Hellandes
76133 - Manéglise
Siret : 83827152600017

menuiseric@orange.fr
• 06 83 13 86 22
• 06 07 35 49 72

SOMMAIRE

Edito	3
Maire honoraire	4
Départ en retraite d'Yvon	4
Réunions publiques	5
Pensée	5
Téléthon	6
Médailles du travail	6
Accueil des nouveaux habitants	7
CLIC	7
Épicerie - Le Marché - Les Food-Trucks	8
Concours des Jardins Fleuris	9
La Parade de Noël	10
Le Caudet	10
Les rendez-vous d'été	10
Cinétoiles	11
La fête du village	12-13
Travaux	14-15
École	16
Cantine - Garderie - Ludisports	17
CMJ - CAI	18
Les aînés	19
Journée du patrimoine	20
Pierres en lumières	20
33 ^e Salon artistique	21
Manéglise et la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	22
Point info travaux	22
Décisions du conseil municipal	23
Athletico - MSL	24
FC Manéglise	25
Le basket club	26
Manéglise boxe pieds poings	27
Chorale Caux Rê Mi	27
FNACA - Man'Aiguilles	28
APEM	29
Les rétros de Manéglise	30
Comité des fêtes	31
Calendrier des manifestations	32
Infos pratiques	33
État Civil - Numéros utiles	34

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Marc-Antoine Tétré

COMITÉ DE RÉDACTION
Aline Diers, Amandine Join-Dieterle, Clarisse Legay,
Bernard Legras, Marc-Antoine Tétré,
Christophe Maze et Cédric Seillier

PHOTO DE COUVERTURE
M^{mes} Charlotte et Céline Crochemore,
vainqueurs du concours photos

CONCEPTION ET IMPRESSION
Harmonie Print Le Havre

EDITO



Chères Manéglisaises, chers Manéglisais,
chers Amis,

Je tenais à commencer mon propos en rendant un hommage particulier à Madame Clarisse LEGAY, conseillère municipale depuis 2020. Elle nous a quittés le 29 novembre dernier après avoir lutté contre la maladie pendant de nombreuses années. Elle aura marqué cette première partie de mandat par son énergie, ses conseils pour faire avancer nos idées. Toutes mes pensées vont vers sa famille.

Depuis trois ans, l'équipe municipale qui m'accompagne au quotidien, travaille d'arrache-pied pour vous offrir un cadre de vie agréable. Elle s'emploie avec beaucoup de conviction pour dynamiser notre village. Les élus des mandatures précédentes ont développé des infrastructures de qualité (gymnase, école rénovée, garderie...), que nous valorisons en organisant des événements culturels, ludiques et qualitatifs. Pour exemple, la fête du village, où, vous êtes toujours plus nombreux, renaît de ses cendres après deux décennies d'absence. Elle symbolise le début de l'été, la fin de l'année scolaire, mais représente surtout un formidable lien social entre les habitants et les différentes générations. Au sortir de trois années humainement difficiles, il est essentiel de se retrouver ensemble pour construire cette vie villageoise, fil conducteur de notre projet municipal.

Les projets, quelle avancée ? il est temps de faire un point d'étape. Après les études et la recherche de subventions, les trois années à venir vont être actives en travaux. Notre objectif de modernisation de la commune continue avec toujours, cette volonté de vous offrir de nouveaux services. Vous avez certainement constaté l'avancement du lotissement communal, route de Branmaze. Onze familles, composées de jeunes couples, pour la plupart issus de Manéglise et des alentours vont venir garnir les rangs de notre population, et aider l'école à réouvrir sa sixième classe. Nous sommes très attentifs sur ce point, avec le souhait d'offrir une éducation de qualité à nos enfants.

L'école, point central de la vie d'un village, a connu un changement de direction avec le départ d'Adeline ANGUIS, et l'arrivée de Séverine GUEST-PORET. Nous lui souhaitons la bienvenue, et nous continuerons d'apporter notre soutien financier et technique pour que l'école Georges Braque reste un modèle d'enseignement dans notre canton. A ce sujet, nous avons profité des congés d'été pour rénover les sanitaires. Ils sont plus grands, plus confortables et dotés des dernières technologies en termes d'économie d'énergie (lumière à détection, allumage automatique des robinets, remplacement des portes et isolation des murs).

L'énergie, thème récurrent de notre actualité ! Nous avons décidé, en partenariat avec la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, d'éteindre les candélabres la nuit (de 23h à 6h), de continuer notre politique de passage des éclairages en LED (notre commune étant déjà la plus avancée de la CU avec un territoire couvert à plus de 90%). Nous travaillerons en 2023, sur un remplacement des mats situés route d'Angerville et route d'Etainhus.

De nombreuses collectivités vont souffrir des hausses de prix de l'énergie et devront choisir entre fonctionner ou investir. Les consommations communales sont suivies avec attention et les investissements sont réalisés pour consolider le budget municipal. Manéglise conforte sa gestion « cauchoise » qui lui est propre depuis très longtemps. Je vous le garantis, et je répète mon engagement, l'inflation ne touchera pas les taux des taxes communales. Seules les bases nationales verront leur taux augmenter.

L'année 2023 sera donc une année de projets ! Les travaux du commerce pâtisserie/dépôt de pain/snack dans l'ancienne maison normande de la place de la mairie, vont débiter en ce mois de janvier, pour une remise des clefs aux exploitants (habitants de Manéglise !) à l'été. La période estivale, qui verra la salle polyvalente, devenir définitivement une cantine scolaire rénovée, aux normes et prête à accueillir nos quelques 100 enfants quotidiens. En parallèle, nous avons débuté l'étude pour la construction d'une salle socio-culturelle en mitoyenneté du gymnase. Ce bâtiment se verra écologique et à énergie positive pour ne supporter aucune charge de fonctionnement. De nombreux travaux d'entretien, d'embellissements ou encore de mises aux normes vont rythmer la vie du village. De gros travaux sont en cours route d'Epouville avec la pose d'une canalisation pluviale qui rendra bien des services à notre vallée. Je vous remercie pour la patience que vous témoignez sur cette restriction routière.

Cette année 2022 aura été l'occasion de remettre la médaille de Maire honoraire à Daniel SOUDANT, et de lui témoigner à nouveau notre sympathie, et la reconnaissance du travail accompli.

Pour finir, je tenais à remercier nos artisans, nos commerçants, et notamment Isabelle, notre nouvelle épicière qui apporte sa bonne humeur dans son commerce entièrement rénové. Allez lui rendre une petite visite pour continuer la tradition du commerce local. Je remercie également les agents communaux qui répondent toujours présents et contribuent au bon fonctionnement de notre collectivité. Merci également à mes adjoints et mes collègues du conseil municipal qui m'épaulent avec compétence et détermination. Et merci à vous tous, acteurs et habitants qui faites vivre ce village que nous aimons...

**JE VOUS SOUHAITE UNE BELLE
ET HEUREUSE ANNÉE 2023,
Votre Maire, Marc-Antoine TÉTRÉ**



LE SAVIEZ -VOUS ?

Pour obtenir le titre de maire honoraire, l'élu doit avoir été conseiller municipal pendant au moins 18 ans. Le plus jeune maire honoraire de France l'est devenu à 37 ans après avoir commencé son 1^{er} mandat à 18 ans !

MAIRE HONORAIRE

Vendredi 1^{er} juillet, avait lieu la cérémonie de Maire Honoraire pour remercier Daniel Soudant et ses 31 années (dont 25 ans en tant que Maire), passées au service des manéglistais et de la commune de Manéglise.

Également vice-président de la CODAH, puis de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole durant de nombreuses années, ses collègues Maires et anciens Maires voisins sont venus lui rendre un bel hommage.

Les Présidents d'associations, les agents communaux, les conseillers municipaux (anciens et nouveaux), les commerçants et les différents collaborateurs qui ont eu à travailler avec Daniel, sont venus saluer son dévouement au service des autres.

Après les différents discours, tous émouvants et honorifiques, notre Députée, Agnès Firmin le Bodo, lui a remis une distinction de l'Assemblée Nationale, avant que le Maire, Marc-Antoine Tétrel, lui remette la médaille de Maire Honoraire et l'écharpe tricolore.

Merci Daniel et bonne retraite !



DÉPART EN RETRAITE D'YVON

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes réunis autour d'un verre de l'amitié en ce vendredi 9 décembre, pour fêter le départ en retraite d'Yvon.

Yvon a travaillé comme agent technique pour la commune, d'avril 2016 à septembre 2019 puis d'avril 2021 à décembre 2022. Nous lui souhaitons une très bonne retraite !

Pour prévoir son remplacement, nous avons accueilli Jonathan, depuis le mois de juillet 2022.

Vous l'avez très certainement déjà rencontré au détour d'un sentier. Nous lui souhaitons une belle réussite au sein de la commune.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme le veut la tradition, nous avons repris les réunions publiques annuelles après l'épisode COVID. C'est en effet l'occasion pour le Conseil Municipal de Manéglise, de rencontrer les habitants. Deux réunions ont eu lieu cette année. Cela a permis de faire le point sur de gros dossiers structurants pour la commune.

La première réunion publique du 25 mars 2022 fut l'occasion de présenter tous les sujets en cours, et de faire un premier bilan au tiers du mandat municipal. Ont ainsi été évoquées l'avancée du projet de rénovation des WC de l'école Georges Braque et la transformation de la salle polyvalente en restaurant scolaire (faisant suite à un avis défavorable de la commission sécurité de cumuler les deux activités sur le même site).

Pour compléter ces projets, il a été décidé de prioriser la construction d'une nouvelle salle polyvalente, mutualisée, en extension du gymnase de la commune.

Un point d'avancement a été fait sur le projet du lotissement Clara Schumann et des études techniques, avec la présentation d'un planning prévisionnel de démarrage des travaux. Pour compléter ce gros projet, les travaux de voiries et les prévisions d'installations d'équipements sur 2022 ont été présentés (réfection des routes dans l'impasse du Mouchy, sur l'allée des Moniales ; le remplacement des panneaux de signalisation ; la pose d'arrêt de car pour la sécurité des enfants ; les nouveaux panneaux aux deux entrées principales de la commune ; cf : voir la double page sur les travaux).



Enfin, cette réunion fut également l'occasion de rappeler les projets de transition écologique. L'avis des participants a été sollicité pour l'extinction ou non de l'éclairage public la nuit. La réponse fut unanime en faveur d'une extinction.

Le 21 octobre 2022, s'est déroulée une deuxième réunion publique, qui avait pour thématique les travaux de rénovation du réseau pluvial sur le RD52, pilotés par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. Monsieur ROULIER, agent de la CU, a accompagné la présentation du déroulement des travaux et de la cohabitation du chantier avec les déplacements et activités des riverains. Ce fut une réunion riche en échanges où, l'enjeu de sécurité a été prédominant sur celui des problèmes de mobilité. Pour rappel, les travaux dureront environ 1 an. Ce projet entraînera des déviations, qui seront-elles-mêmes potentiellement perturbées par l'aménagement d'un giratoire à 5 entrées/sorties au niveau de l'intersection du RD31 reliant Manéglise à Saint-Martin du Manoir.

Ce furent deux réunions publiques riches d'enseignements, et majoritairement orientées vers le développement et la sécurisation de notre beau village.



PENSÉE

Nous avons une pensée pleine d'émotion pour Clarisse, Conseillère Municipale depuis 2020, qui nous a quittés le 29 novembre dernier, après s'être battue des années, contre une longue maladie.

Investie dans les commissions des aînés et de la solidarité, dans celle de la culture-communication-événementiel, notamment sur le marché artisanal, elle avait à cœur de bien faire les choses.

Dynamique, spontanée, dotée d'une grande personnalité, elle laisse aujourd'hui un très grand vide dans notre équipe.

Nous conserverons à jamais, les bons moments partagés ensemble.

Nous pensons bien à ses deux filles, son époux et ses belles-filles.

L'Equipe Municipale



TÉLÉTHON

Dimanche 30 janvier, la commune et les associations remettaient un chèque de 1 314 € à Jacky Dehais, coordinateur départemental de l'AFM Téléthon.

«Je n'ai pas eu l'occasion de vous voir pour l'ouverture du Téléthon, mais souvenez-vous, vous aviez 4 petites affiches. Sur l'une d'elles, on pouvait y voir Victoire, une petite fille de 2 ans. Elle avait un espoir de vie de 9 mois, elle est touchée par une amyotrophie, et maintenant, elle est guérie grâce au Téléthon grâce à vous et aux efforts de tous », a souligné Jacky Dehais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors de la 1^{ère} édition du Téléthon en 1987, le compteur de promesses de dons n'affichait que 8 chiffres. Cependant, il a fallu peindre un « 1 » car les résultats ont dépassé les espérances ! 181 millions de francs récoltés (27,6 millions d'euros)

Début décembre, les associations et leurs bénévoles s'étaient mobilisés pour le Téléthon. Le samedi, une marche de 11 km avait été organisée avec la commune d'Epouville ainsi qu'une porte ouverte avec le kick-boxing. Le dimanche, les associations prenaient le relais avec la vente de gâteaux et de boissons chaudes sur le marché, des balades en voitures anciennes avec les Rétros de Manéglise et un vide-greniers organisé par le football club.

Jacky Dehais a remercié chaleureusement la municipalité, l'école et les associations pour ce don généreux.



MÉDAILLES DU TRAVAIL

VERMEIL

M. DIDIER Christophe
M^{me} DIDIER Sophie
M. LEPILLER Patrick
M. MACON Philippe

ARGENT

M^{me} DIDIER Sophie
M. LEPILLER Patrick
M. MACON Philippe
M^{me} PATROUILLAUX Gaëlle

OR

M. DURAND Hervé
M. GABARRET Robert
M. LEPILLER Patrick

GRAND OR

M. LEPILLER Patrick

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vendredi 7 octobre 2022 a eu lieu la rencontre avec une dizaine de nouveaux habitants arrivés dans notre commune ces deux dernières années.

Monsieur le Maire a présenté les membres du Conseil Municipal en mentionnant leurs fonctions respectives. Il a également donné des informations sur les différents services offerts dans notre commune. Les représentants présents des différentes associations ont fait connaître leurs activités. Les nouvelles familles ont reçu un sachet de bulbes en signe de bienvenue afin de fleurir leurs jardins. Cela a été l'occasion de rappeler que les manéglisais sont invités à participer au concours des jardins fleuris. Un pot de l'amitié a clôturé ce début de soirée.



CLIC

—LE— SAVIEZ -VOUS ?

Le CLIC s'adresse aux personnes âgées mais également à leur entourage (familles, voisins, amis,...).

En France, plus d'un quart des aidants sont des conjoints (73 ans en moyenne) et plus de la moitié sont des enfants (52 ans en moyenne). N'hésitez pas à demander de l'aide !

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination, gérontologique) est un lieu d'accueil de proximité, d'informations et de conseils pour les retraités, les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage (aidants familiaux, voisins, amis...).

Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir afin de la garder en forme.

L'équipe du CLIC a proposé un atelier mémoire qui s'est tenu les 2, 16, 23 et 30 mai 2022.

Une quinzaine de Manéglisais de plus de 60 ans ont pu travailler leur mémoire en participant aux ateliers sous forme de jeux cognitifs, ludiques, amusants et stimulants à faire individuellement ou en groupe, dans un moment sympathique d'échange de discussions, voire de plaisanteries conviviales autour de cette expérience.

De façon divertissante, les participants ont renforcé leurs capacités de concentration et ont découvert des méthodes de mémorisation efficaces et applicables au quotidien. Une animatrice de l'ASEPT a proposé deux heures de jeux par séance pour stimuler les neurones, créer une dynamique de groupe et apprendre à connaître son cerveau. Tout s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse.

CLIC TERRITOIRE HAVRAIS - C.C.A.S. LE HAVRE

3 place Albert René - 76600 LE HAVRE

Tél : 02 35 19 67 40

Courriel : clic@lehavre.fr



ÉPICERIE

C'est désormais Isabelle qui vous accueille depuis le 1^{er} février 2022, à l'épicerie « Au Petit Marché ». Nous l'avons interviewée pour en savoir un peu plus sur elle...

« J'étais auparavant responsable d'une agence de travail temporaire sur le bassin rouennais. Un métier où l'on gère et développe une clientèle d'entreprises, on manage une équipe en agence, on participe au recrutement des intérimaires, à l'élaboration de leurs contrats de travail, leurs paies etc.

J'ai souhaité acquérir un commerce comme celui-ci car l'activité multi services me permettait de changer de casquette régulièrement, tout comme dans mon ancien métier d'ailleurs !

J'ai donc fait des recherches et j'ai rencontré Franck. Je me suis tout de suite projetée dans cette épicerie car la taille du village et sa typologie me séduisaient.

Ce que j'apprécie dans cette nouvelle activité, c'est la proximité avec les clients. J'ai l'impression d'être utile... J'ai le sens du service et j'ai envie que l'épicerie soit un lieu d'échange, de convivialité et de bonne humeur. Apporter son aide à un enfant pour traverser la rue, ou porter le caddy d'une femme plus âgée me paraît évident.

Un large sourire à mon arrivée et un au revoir par la fenêtre lorsque je fais des livraisons à domicile sont pour moi des purs instants de bonheur !

Il me tient à cœur d'instaurer dans ce commerce de la considération et de la bienveillance envers la clientèle.

Les services proposés à ce jour sont : le dépôt de colis via mondial relay, le dépôt de pressing, la livraison à domicile, le dépôt de pain, l'épicerie, le tabac, la presse, la Française des Jeux, le point de retrait d'espèces pour les titulaires d'une carte de crédit agricole et prochainement, un partenaire supplémentaire pour les colis : colis privé.

Des partenariats ont lieu avec des producteurs locaux, c'est nouveau et j'aimerais vraiment les développer davantage.

L'épicerie a sa page Facebook. Des idées émergent pour la suite mais il est important pour moi de bien maîtriser ce nouveau métier dans un premier temps. Un relooking de la boutique a été réalisé pour mieux vous accueillir.»

Isabelle MARCOTTE

Merci Isabelle pour avoir joué le jeu de l'interview et bonne continuation parmi nous !

LE MARCHÉ



Nous sommes ravis d'accueillir tous les dimanches matin sur la place, les commerçants ambulants de notre marché.

Quelques évolutions ont eu lieu encore cette année :

- Guillaume, primeur est venu remplacer Céline qui s'est lancée dans un commerce sur le Havre
- Gurvan, maraîcher, propose depuis le mois de novembre, ses produits bio
- Romain est venu nous rejoindre pour vendre son pain frais et ses viennoiseries,
- Hang Jeanne et Khank Linh Nguyen vendent leurs plats vietnamiens
- Vincent régale les amateurs de couscous



D'autres nous sont très fidèles depuis l'ouverture du marché :

- Thierry à la vente de café/thé
- Théo, à la charcuterie
- Pauline et Jérôme à la fromagerie
- Jérôme le brasseur et Philippe le caviste nous rendent visite ponctuellement

Nous espérons que vous apprécierez la qualité de leurs produits.

LES FOOD-TRUCKS

Nous continuons d'accueillir dans la semaine :



La Valentine,
avec ses crêpes
sucrées et salées,
Tous les jeudis
Contact au **06 17 25 74 43**



Chez Vinz,
avec ses hots dogs,
Tous les mardis
Contact au **06 78 69 37 84**

Ferme de la Mare Cavelière

Agriculture
bio, locale, durable
Produits laitiers biologiques



Porcs élevés sur paille
sans OGM, sans antibiotiques
Charcuterie à la ferme

75 Allée de la Mare Cavelière - 76340 St Aubin Routôt
lamarecaveliere@gmail.com
Retrouvez nous sur notre site : www.lamarecaveliere.fr



CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Le Concours des Jardins Fleuris a, une nouvelle fois, rencontré un beau succès. Les Manéglisais ont été nombreux à s'inscrire bien que cela fut une année particulière du fait de la sécheresse et des températures très élevées.

Félicitations aux 27 participants qui ont contribué au fleurissement de leurs jardins et participé ainsi au cadre de vie de leur commune. Nos compliments à M. et Mme CROCHEMORE pour avoir obtenu le grand prix départemental !

Un remerciement particulier aux membres du jury ainsi qu'au photographe M. Alain FERRAND, issus de l'association Une Fleur pour 11 Clochers, qui ont parcouru notre village le 20 juillet dernier, pour récompenser les créations en cette année 2022.



Membres des jurys participants :

M^{me} Anne Marie FERRAND de Fontaine la Mallet
M^{me} Sylviane HARTEL de Mannevillette
M^{me} Isabelle HARD de St Martin du Manoir
M. Jean Louis FENESTRE d'Epouville
Accompagnés de M. Patrick CAUMONT, Conseiller Municipal

La remise des prix a eu lieu le 19 octobre, en présence des membres de l'association.

Rendez-vous en 2023 pour une continuité et de nouveaux participants pour partager ces moments d'émerveillement.

CATÉGORIE JARDINS

*HORS CONCOURS : M. et M^{me} TRAVERS Patrick
M. et M^{me} DEGREMONT Sébastien*

- 1^{er} M. et M^{me} DRAGON Jean-Marie
- 2^{ème} M. et M^{me} BARRET Jean-Marc
- 3^{ème} M^{me} LAVENU Monique

ENSUITE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

- M. et M^{me} AFFAGARD Emmanuel
- M. et M^{me} DEBRAY Olivier
- M. et M^{me} DEGREMONT Philippe
- M. et M^{me} HUGUET Philippe
- M. et M^{me} HUREL Alain
- M. et M^{me} LAMINE Loïc

CATÉGORIE PROPRIÉTÉ

*HORS CONCOURS : M. et M^{me} CAUMONT Patrick
M. GENIAUX Benoit*

- 1^{er} M. et M^{me} CROCHEMORE Christophe
- 2^{ème} M. et M^{me} POULAIN Jean-Marie
- 3^{ème} M. et M^{me} PIETRZAK Thierry

ENSUITE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

- M. et M^{me} PRIGENT Yannick
- M. et M^{me} TETREL Marc-Antoine

CATÉGORIE FENÊTRES/BALCONS ET DEVANT DE PORTE

HORS CONCOURS : M^{me} LEROUX Francine

- 1^{er} M. et M^{me} CONUAU Jean-Paul
- 2^{ème} M^{me} LEROUX Micheline
- 3^{ème} M. DENIS Didier

ENSUITE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

- M. GRANCHER Jean-Pierre
- M. GRANCHER Laurent

CATÉGORIE FERME

Hors concours : M. et M^{me} DECULTOT Philippe

- 1^{er} M. et M^{me} GENIAUX Charles
- 2^{ème} M. et M^{me} GRANCHER Christian
- 3^{ème} M. et M^{me} TRANCHAND Arnaud



LA PARADE DE NOËL

Vendredi 17 décembre 2021, vers 18 h 45, les Jeunes Agriculteurs nous faisaient le plaisir de s'arrêter sur la place du village, avec leur magnifique Parade de Noël, avant de reprendre la route vers le Havre !

Des tracteurs tout en lumière, magnifiquement décorés, des mascottes dansant sur des musiques d'ambiance, la venue du père Noël... tout y était pour faire de cette parade un évènement magique avant les fêtes de Noël !

Les Jeunes Agriculteurs, rendez-vous est pris... la commune vous attend l'année prochaine, sur cette belle période de Noël !

LE CAUDET

Vendredi 18 novembre, la commune accueillait une centaine de personnes pour « le Caudet ». A l'origine, le Caudet était le repas qui clôturait la moisson.

Ce terme est repris depuis 23 ans maintenant, par l'association Une fleur pour 11 Clochers, il s'agit du repas qui clôture la remise des prix des jardins fleuris.

Les élus des 11 communes participantes et les membres du jury ont donc été conviés en ce vendredi 18 novembre, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Un clin d'œil à Charles Géniaux qui a été le premier à mettre en place ce repas, chez lui, dans son sous-sol, avec une quarantaine de convives ! Il était alors adjoint au Maire.



LES RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

C'est un magnifique spectacle de jonglerie qui nous a été offert par le duo d'artistes Modo Grosso, le vendredi 5 août dans la cour de l'école (en partenariat avec la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole).

Cette représentation rythmée par les notes d'une harpe a fait venir le public en nombre et a permis de faire découvrir la commune aux spectateurs extérieurs.

A la fois élégant, riche, poétique, harmonieux et laissant libre cours à l'improvisation, ce spectacle a ravi petits et grands.



CINÉ TOILES

Le samedi 3 septembre, sur le stade de foot, 250 personnes ont assisté à la projection du film « 10 jours sans maman » de Ludovic Bernard. En mangeant les galettes de la Valentine et les hot dog de chez Vinz tout en buvant une bière de Jérôme, ils ont découvert l'histoire d'Antoine (Franck Dubosc), DRH d'une enseigne de bricolage, et de sa famille. Isabelle (Aure Atika), sa femme, décide de prendre des vacances, Antoine est alors vite dépassé par la situation.

Avant le film, le groupe Tambour Battant avait animé le début de soirée en permettant aux jeunes spectateurs de découvrir des instruments de musique. Puis, le public a regardé le court métrage réalisé par les enfants du centre aéré. Au son d'Ennio Morricone, ils ont présenté le beau village de Manéglise.

Un grand merci aux enfants pour leur participation, merci également à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole ainsi qu'à l'Association Du Grain à Démoudre.

fleurs & STYLE

Angerville l'Orcher 02.35.30.46.28

Galais **COUVERTURE**
ZINGUERIE ET ETANCHÉITÉ
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

ANDRÉ ET LUDOVIC

Sté d'exploitation des Ets
André GALAIS

Cours Sainte Croix - 76290 MONTIVILLIERS
Tél. 02 35 30 11 54
e-mail : ets.galais@wanadoo.fr

PAYSAGES DE LA LEZARDE

Création & Entretien d'Espaces Verts

- Plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes, engazonnement, clôture... (deviz gratuit)
- Tonte, taille de haies, d'arbustes et de rosiers, débroussaillage (contrat d'entretien annuel ou deviz)

Contactez :
LEROY Pierre-Alexandre
23 Rue René Coty 76133 Rolleville
Tél. 06 19 86 69 41
E-mail : payrager.de.la.lezarde@gmail.com

EURL Godefroy Damien
Couverture-Zinguerie
Neuf et Rénovations

02 35 38 08 09
06 47 31 12 59
godefroy.damien@orange.fr

105 Impasse de la Chaumière
76210 Parc d'Anxtot



LA FÊTE DU VILLAGE

Cette année, vous étiez encore nombreux à venir profiter de la Fête du Village du samedi 25 et dimanche 26 juin.

Au début du mois, des bonhommes de paille aux entrées du village vous annonçaient déjà le thème de ces deux jours de fêtes : la Nature !

Le samedi après-midi, les enfants ont profité de la kermesse organisée par l'APEM. Au programme : pêche aux canards, maquillage,... Mais aussi de tout nouveaux jeux en bois achetés cette année. Pendant ce temps, les associations manéglisaises présentaient leurs activités. En fin de journée, une quarantaine d'artisans vous proposaient leurs créations au son de la chorale Caux Ré Mi, entourés des food-trucks de burgers, crêpes, glaces,... La soirée s'est finie en beauté lorsque la foule, à la lumière des lampions, s'est dirigée vers le feu d'artifice.

Le dimanche, il était possible de manger le repas barbecue du Comité des Fêtes et regarder les bolides des Rétros de Manéglise. Caroline l'ânesse, Prune la chèvre et Marinette la petite génisse, vous ont accompagnés lors de cette journée ensoleillée. Vous avez pu apprécier la venue du Poneys Club Les Hellandes qui a répondu présent à cet évènement, ainsi que la gentillesse de son personnel encadrant. Les Manéglisais se sont ensuite retrouvés autour d'un pot de l'amitié et se sont affrontés lors de jeux champêtres, en utilisant notamment les structures gonflables mises à disposition des plus jeunes. Manéglise Sud a, cette année, encore gagné !



TRAVAUX



Suppression de la haie sur la RD52



Installation d'une réserve incendie
route de Sainneville



Création d'une rampe d'accès au bassin
des scouts, route d'Epouville



Démolition du bâtiment de l'ancienne école puis engazonnement



Réfection des voiries Impasse
du Mouchy et Allée des Moniales



Création par la Communauté Urbaine, d'un abri bus sur la RD31 à proximité du hameau de Cocusseville
et rue du Général de Gaulle puis remplacement de l'abri bus au hameau des Hellandes



Début des travaux du lotissement Clara Schumann route de Branmaze (11 parcelles)



Mise en place des drapeaux
en façade de mairie



Remplacement des panneaux d'affichage et mise en place d'un panneau de bienvenue



Remplacement de 35 panneaux de signalisation



Travaux de mise aux normes et de remise en état des toilettes de l'école



Mise en valeur de l'Eglise par un éclairage LED



Aménagement d'un emplacement de stockage des poubelles, par la Communauté Urbaine

2021-2022

L'ÉCOLE DE TOUS LES POSSIBLES

Les enfants ont commencé l'année en étant artistes lors de la traditionnelle exposition de peinture. Le thème « liberté, évasion » a permis aux enfants d'exprimer leurs angoisses liées à la covid et surtout leur joie de retrouver leur vie d'avant. Les grands en ont profité pour donner de leur voix, afin d'animer, en chanson, la maquette « En sortant de l'école » réalisés par les plus jeunes de l'école.

Ensuite, pour le Téléthon, les enfants sont devenus architectes afin de réaliser les défis de construction proposés par l'équipe enseignante. Tous les dons récoltés ont été reversés au Téléthon et serviront à financer la recherche.

En décembre, les enfants se sont essayés à la critique d'arts en participant au Festival Ad Hoc dont la commune de Manéglise est partenaire. Ils ont assisté à des œuvres artistiques, soit dans l'école pour les plus grands, soit directement dans une salle de spectacle.

Et que serait une fin d'année sans la venue du Père Noël ? Celui-ci, comme tous les ans, s'est laissé prendre en photo au milieu des élèves pour leur permettre de rester des enfants.

Pendant toute l'année, les enfants se sont découvert des talents d'explorateurs. Les petits et moyens ont fait « classe dehors » tous les mardis, par tous les temps, afin de découvrir leur environnement proche et d'apprendre à le préserver. Les autres classes ont randonné dans et autour du village, à pied ou même à vélo pour les CM2.

Leurs explorations les ont menés jusqu'à la réserve naturelle de l'Estuaire de la Seine. Les cycles 3 y ont découvert les roselières et les vasières, pendant que les cycles 2 se penchaient d'un peu plus près sur les petites bêtes des mares.

Les maternelles et les CP sont, quant à eux, devenus peintres, acteurs et chanteurs avec les artistes de la compagnie Piktozik. Pour finaliser ce travail, ils ont assisté avec plaisir au spectacle « Bulle » et ils ont ensuite partagé leurs impressions avec les acteurs. Cette expérience artistique fut, pour les enfants comme pour les artistes et les adultes de l'école, un grand moment de joie et d'échanges.



Les CE2, CM1 et CM2 ont, avec délice, assisté au spectacle « Les Dodos » mêlant acrobaties, poésie et musique lors du festival du cirque de Grosmenil. La Chorale des cycles 3 s'est également faite gardienne de la mémoire en participant activement aux commémorations du 8 Mai.

Enfin, le spectacle de fin d'année a permis, en l'espace d'une matinée, de démontrer que les élèves de Manéglise étaient pleins de ressources : chanteurs, danseurs, comédiens, metteurs en scène, costumiers, peintres, concepteurs de décors... Ils se sont essayés à tout pour le plus grand bonheur des adultes.

Et pour que l'année 2021-2022 se termine en beauté, les enfants ont pu se rêver scientifique, astronaute, astrophysicien ou ingénieur spatial en explorant le système solaire et les étoiles, sous un astrodôme installé dans la salle de jeux de l'école.

Bref, ce fut encore une belle année, riche et passionnante, pleine de découvertes !

Le contexte actuel difficile (le virus, la guerre, les enjeux climatiques...) n'épargne pas les enfants autant qu'on le souhaiterait. Mais l'implication de tous (parents, équipe enseignante, personnel communal, périscolaire, mairie, association des parents d'élèves...) leur permet de continuer, malgré tout, à apprendre, grandir, s'épanouir, et s'amuser. Comme le disait très justement Khalil Gibran, « Vos enfants ne sont pas vos enfants, ils sont les fils et les filles de l'appel de la vie

elle-même [...]. Vous êtes les arcs, par qui vos enfants, comme des flèches vivantes, sont projetées ».

A nous, adultes, de faire en sorte de rester un arc tolérant, stable et bienveillant pour leur permettre de se construire un avenir serein.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE

Adeline Anguis
Enfants et parents de Manéglise
(actuels et anciens)

C'est pleine d'émotion que j'ai quitté, début juillet, l'école de Manéglise. J'y ai passé avec beaucoup de bonheur 18 ans en tant qu'enseignante dont 12 ans en tant que directrice. Je tenais à vous remercier du fond du cœur pour ces années très riches professionnellement et humainement. Je prends donc mon nouveau poste de conseillère pédagogique, triste de vous quitter mais fière du beau chemin parcouru ensemble. Je pars d'autant plus sereine que je sais que je laisse l'école de Manéglise aux mains d'une équipe bienveillante, dynamique et motivée. Je suis certaine que Séverine Guest-Poret, la nouvelle directrice, prendra autant de plaisir que moi à l'école de Manéglise.

Merci à tous et au plaisir de vous revoir.

Adeline Anguis



CANTINE

La restauration scolaire est assurée tous les midis par Peggy, Gwendoline, Jennifer et Sandrine.

Le déjeuner des 117 élèves inscrits sur 129 élèves dans l'école est organisé en 2 services (1^{er} service à 12h maternelles et CP et 2^e service à 12h30 CE1, CE2, CM1 et CM2) ce qui permet de mieux gérer les groupes et de limiter le bruit.

Nos agents travaillent en collaboration avec les élèves dans une démarche éducative au goût et contre le gaspillage alimentaire. Des produits locaux, bio et de saison continuent de venir enrichir les menus proposés.

Les menus sont consultables sur le fil infos de City All et sur le site internet de la commune.



GARDERIE

La garderie est un service proposé par la commune les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h à 18h30.

Cette année 83 enfants sont inscrits. Ce service fonctionne bien et offre une vraie alternative aux parents, pour garder leurs enfants. Ces derniers sont ravis, quant à eux, de pouvoir faire des activités ludiques et éducatives.

Peggy, responsable de la garderie et de la cantine est joignable au 02 35 30 77 11 ou par mail garderie.cantine@maneglise.fr.

LUDISPORTS

Initiez vos enfants à la pratique sportive à moindre coût avec le dispositif Ludisports 76

Ludisports 76 est destiné à initier les enfants fréquentant l'école primaire Georges Braque (du CP au CM2) à différentes activités sportives individuelles ou collectives.

Cette opération de découverte et d'initiation sportive a pour objectif de :

- Développer la pratique sportive en milieu rural
- Répondre aux attentes de la jeunesse du territoire
- Favoriser l'intégration sociale des jeunes
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- Permettre à l'enfant d'accéder à une spécialisation dans un club

Dans notre commune, le Ludisports rencontre un vif succès, c'est pour cela qu'un troisième créneau a été proposé aux enfants, le vendredi soir.



Les activités sont proposées par des éducateurs sportifs aux enfants à raison d'une heure par semaine sur la période scolaire, par cycle au nombre de 5 sur l'année.

Pour cette nouvelle année scolaire, les créneaux du Ludisports sont proposés le mardi et le jeudi de 16h à 17h15 encadré par Nicolas et le vendredi de 16h à 17h15 encadré par Mélanie.

Toutes ces activités se déroulent dans une bonne ambiance à la salle de sport de notre village.

Le Conseil Municipal des Jeunes n'a pas manqué d'idées et de remarques cette année.



Parmi celles-ci, les jeunes avaient fait part de leurs craintes quant aux chiens errants. Un travail a été fait pour l'élaboration d'un panneau rappelant aux propriétaires que « nos amis les chiens, doivent être tenus en laisse ». Leur positionnement a également été étudié : il a été choisi de les placer sur la place de la Mairie, à côté du City Stade, à l'entrée du hameau de Branmaze, et au Cimetière.



À l'occasion de la fête du village, l'opportunité a été donnée de présenter le programme du week-end sur Radio Vallée La Lézarde. Les jeunes ont préparé leur texte, et deux d'entre eux se sont rendus dans le studio. Une expérience quelque peu stressante, mais très enrichissante !

Enfin, une rencontre a été organisée avec des bénévoles du Secours Populaire du Havre, pour participer à une action : le choix a été fait de collecter des fournitures scolaires dans le courant de l'été, afin de venir en aide aux élèves les plus défavorisés. Les dons collectés ont été récupérés par le Secours Populaire, qui nous a fait un retour en nous indiquant que plusieurs dizaines de familles avaient ainsi pu être aidées.



Pour l'année 2022-2023, le CMJ accueille des jeunes de CM2 et de 6^e : Alyssa, Emma, Malina et Agathe accompagnent dorénavant Romane, Capucine et Hugo qui étaient déjà présents l'année précédente.



CAI

L'année 2022 a été une belle réussite avec de nouveaux projets réalisés et beaucoup d'enfants inscrits, notamment sur la sortie camping de Saint Jouin de Brunneval, un séjour de 3 jours/2 nuits dont une sortie au vélo rail d'Étretat.

Nos séjours à Arêches Beaufort ainsi qu'à Clécy ont également rencontré un vif succès. Notre première visite à la piscine de Saint Romain de Colbosc a été très appréciée.

Nous avons pour projet en 2023, de mettre en place un séjour à la ferme pour y découvrir les métiers de l'agriculture.

Au cours des 3 semaines précédant chaque ouverture du centre, nous vous proposons des permanences afin d'inscrire vos enfants au centre de loisirs. Guillaume Poupel, directeur du centre vous accueillera à la mairie le mardi de 13 h 30 à 16 h 30.



PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

HIGH-TECH

02 35 13 87 17

bv.montivilliers@bureau-vallee.fr

1 - 1b Rue Ginkgo Biloba

76290 Montivilliers



LES ÂÎNÉS

L'année 2022 nous aura permis de reprendre les bonnes habitudes et de réaliser notre sortie ainsi que notre repas annuel.

Tous ces moments conviviaux sont proposés sur inscription aux Manégliens de plus de 65 ans.

Le repas offert par la municipalité, au mois de mars, est un moment sympathique où les Manégliens sont heureux de se retrouver. Cette année encore une soixantaine de personnes étaient présentes afin de partager le repas préparé par M. Cavelier, traiteur à Angerville l'Orcher.

La sortie annuelle, fixée le 1^{er} mercredi du mois de juin, s'adresse aux Manégliens de plus de 65 ans toujours sur inscription. La sortie est choisie avec les membres de la commission des aînés.

Une participation de 35 euros par personne est demandée lors de l'inscription.

Cette année, la sortie a eu lieu à Pont de l'Arche. Le matin, un guide nous a fait découvrir cette cité médiévale qui regorge de maisons à pans de bois et qui abrite l'église Notre Dame des Arts construite au XVI^e siècle.



Après le déjeuner, nous avons assisté à la visite commentée de l'atelier des Faïences Lambert, créé en 1960, puis pour terminer cette belle journée, le maître verrier Wladimir Grünberg nous a raconté l'histoire des vitraux.



Toujours gratuit et sur inscription, un loto a été proposé en octobre aux aînés de Manéglise. Environ 30 personnes étaient présentes pour participer à cet après-midi récréatif, et certains ont eu la chance de repartir avec un filet garni, ou une boîte de biscuits ou de chocolats, ou bien une bouteille de vin.

Et pour finir cette année 2022, un goûter de Noël ainsi que des bons d'achats de fin d'année ont été offerts aux aînés manégliens.

Au cours de cet après-midi festif, se sont succédés une pièce de théâtre de la troupe « Norville en fête » intitulé « le petit coin », un goûter champêtre, sans oublier la traditionnelle bûche de Noël. Le match de foot pour la finale de la coupe du monde, s'est invité à 16 h. Nos aînés étaient ravis de pouvoir le suivre, tout en dégustant le goûter de Noël !

Les bons de Noël distribués début décembre, sont valables jusqu'au 31 janvier 2023. Vous pouvez les utiliser dans les trois commerces de la commune.



PIERRES EN LUMIÈRES

Le samedi 21 mai, notre église a attiré de nouveaux visiteurs à l'occasion de la soirée « Pierres en lumières ». En partenariat avec Pays d'art et d'histoire, Sophie Bellest a guidé les visiteurs vers un voyage dans le temps auprès des bâtisseurs de l'an mille.

Depuis mai 2019, Le Havre Seine Métropole a rejoint le réseau national des 203 Villes et Pays d'art et d'histoire. Ce label, attribué sur dossier par le ministère de la Culture, vient récompenser la qualité du patrimoine du territoire de la pointe de Caux qui s'étend de l'estuaire de la Seine jusqu'aux falaises d'Étretat ainsi que les perspectives de développement proposées par la Communauté Urbaine.

Les voix Babel ont pris le relai avec un concert de chants de tous les continents. Ils évoquent des émotions et des faits de la vie, partagés par tous les hommes et femmes de la terre.

À la tombée de la nuit, l'église s'est parée d'un nouvel habit de lumière remplaçant l'ancien système. Cet éclairage moderne, entièrement en LED, met en valeur l'architecture et permet de faire des économies d'énergie conséquentes.



LEROUX
Peinture Menuiserie

**PEINTURE RAVALEMENT
REVÊTEMENT DE SOL/MUR
DOUBLAGE - RÉNOVATION
FENÊTRES PVC
ESCALIER - CHARPENTE**

Route de Fécamp - 76110 GODERVILLE
Tél. : 02 35 27 73 71 - Fax : 02 35 10 55 69



—LE— **SAVIEZ** —VOUS ?

C'est en France que sont créées en 1984, les Journées du Patrimoine. L'année suivante, elles deviennent un événement européen et aujourd'hui, elles sont organisées dans plus de 50 pays. 30 millions de visiteurs sont attendus tous les ans dans toute l'Europe !

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Soixante-dix personnes ont profité de l'ouverture de l'église à l'occasion des 39^{èmes} Journées Européennes du Patrimoine (JEP) le 18 septembre. Marc Antoine Tétrel a répondu à la curiosité des visiteurs sur l'histoire du village et de l'église au cours d'une visite conviviale.

Trois panneaux de bois peints avaient été retrouvés dans la sacristie. Grâce à une souscription organisée par la Fondation du Patrimoine, les trois huiles ont été restaurées par le Père Pradier de l'abbaye de St Wandrille. Elles ont été présentées au public à l'occasion de ce jour de visite. Ces œuvres de la première moitié du XVIII^e siècle, représentent sainte Catherine, saint Joseph et saint Jean-Baptiste. Leur restauration a consisté en un traitement insecticide, un nettoyage et une consolidation des panneaux de bois. Puis, une intervention sur la couche picturale a été réalisée : réintégration des zones lacunaires, dévernissage ancien, fixation de la peinture et vernissage.

Des photos anciennes du village ont complété cette exposition.

Le prochain projet de restauration concerne un retable du 17^e qui mérite de retrouver ses couleurs d'origine.



33^E SALON ARTISTIQUE

Le 33^e salon artistique d'automne a connu une nouvelle formule avec son installation au gymnase les 22 et 23 octobre. Quinze peintres ont exposé leurs œuvres et ont participé au concours dont le thème était « bonheur(s) ». Les élèves de l'école ont planché sur le sujet et nous ont offert des travaux originaux en lien avec ce thème plutôt philosophique. Ils ont apporté une préconisation en enregistrant tous ensemble la chanson : Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

Les visiteurs ont élu les gagnants du concours qui ont reçu chacun un bon d'achat à la galerie Corinne Lemonnier.

Il s'agit de : Camille MABILLE, Marie Christine CHOBY et Muriel CAMBRA LARKIN

Agnès Carel, députée de la 7^{ème} circonscription, a fait l'honneur de sa présence aux organisateurs et aux exposants lors du vernissage de cette exposition.



MANÉGLISE ET LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la commune de Manéglise fait partie d'un ensemble intercommunal de 54 communes regroupées en Communauté Urbaine, ce que nous appelons régulièrement « la CU ».

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (LHSM) a remplacé ce que nous connaissions sous l'appellation « CODAH ». Avec ce changement de structure, des compétences ont été transférées de la commune vers l'intercommunalité, entraînant au passage un transfert de charges financières du budget communal vers celui de la CU. A ce titre, les services de LHSM exercent de nombreuses prestations pour améliorer notre quotidien.

La compétence voirie et réseaux est celle qui génère le plus de changements dans l'organisation des investissements municipaux. La réfection des routes, qui était sur les mandats précédents l'une des priorités des élus pour garantir un réseau routier de qualité, connaît quelques changements d'organisation. Les projets sont étudiés depuis 2019 avec les services de la CU et sont sollicités dans un programme pluriannuel d'investissements regroupant les demandes des 54 communes. Le réseau routier de Manéglise étant récent, la CU complète les investissements dans les zones à finaliser (le hameau des Mares en 2023 par exemple).

Dans le même domaine, la CU, en partenariat avec le SDE76 (Syndicat Électrique du 76), est compétente pour l'enfouissement des réseaux, son renforcement, le passage de la fibre, ainsi que l'amélioration de l'éclairage public à technologie LED. Là encore, la commune se positionnait en 2019, comme un bon élève avec un maillage communal très dense, avec près de 90 % des zones rénovées. Le reste sera effectué progressivement par la CU.

Tous ces travaux ont un coût de plus en plus conséquent pour les finances de la collectivité et des choix sont faits entre les urgences de certaines communes et l'amélioration du confort des bourgs déjà fortement engagés vers la modernisation de leur patrimoine. Il faut ainsi s'armer de patience pour obtenir certains travaux.

Nous sommes conscients qu'une habitude de travaux annuels s'était installée sur Manéglise, et que nous devons être dorénavant un peu plus patients dans la réalisation de certains chantiers. Toutefois, nous pouvons vous assurer que la CU intervient beaucoup sur Manéglise. En effet, la réfection de la route du Mouchy, de l'allée des moniales, la création d'une écluse route du calvaire, l'aménagement d'un arrêt de bus sur le RD31 pour la ligne 11 et cars scolaires, ou encore le remplacement de 35 panneaux routiers aux normes et exigences de Manéglise (poteaux scellés et finition thermolaquée gris anthracite), sont autant d'exemples qui permettent de valider que notre commune est bénéficiaire en terme de prestations par rapport au transfert de charges reversé à la CU chaque année.

A côté de ces investissements structurants pour notre commune, des missions de maintenance ou de fonctionnement sont ainsi réalisés tout au long de l'année. Les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement sont délégués par la CU au terme de contrats établis avec les sociétés Véolia et Eaux de Normandie. Le réseau d'eau pluvial, et le schéma de lutte contre les ruissellements sont pilotés par la direction cycle de l'eau, et de nombreux coûts de fonctionnement sont déployés pour entretenir les bassins d'orages, fascines et les noues qui parcourent notre commune (fauchage, curage, etc.).

Toutes ces prestations d'investissements structurants, de maintenance ou de surveillance des ouvrages, ne pourraient pas se faire sans l'intervention et l'ingénierie des services de la CU.

La commune de Manéglise travaille en partenariat avec la CU pour garantir une amélioration constante du cadre de vie des habitants de notre village



POINT INFO TRAVAUX



Comme vous le découvrez au travers de ce bulletin, la commune réalise de nombreux travaux pour améliorer le quotidien des manéglistais. Ils nécessitent un temps de préparation important, de l'ingénierie et parfois une bonne dose de patience. Il est vrai que ces travaux semblent parfois assez longs.

De manière générale, et très singulièrement dans le paysage des collectivités publiques, les chantiers sont rythmés par la durée et l'évolution des mandats municipaux. Les projets sont très souvent initiés en début de mandature, avec la réalisation d'études techniques, mais surtout la recherche de financements. Ces points sont très

marqués à Manéglise où la recherche d'un équilibre budgétaire des investissements est une tradition depuis de nombreuses années.

C'est même l'un des points essentiels permettant de valider le programme électoral qui vise à développer la commune. Dans ce sens, le conseil municipal a pris l'habitude de faire le tour de table des partenaires financiers (Conseil Départemental de Seine-Maritime, Région Normandie, l'Etat au titre des Dotations d'Équipements des Territoires Ruraux, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, ou encore récemment, la fondation du patrimoine). Les demandes de subventions sont réalisées en même

temps que les études techniques et la commune est dépendante des réponses de ces organismes publics pour valider la réalisation des futurs chantiers.

Une fois ces dossiers validés, nous nous attelons régulièrement vers un processus administratif parfois très complexe. Les plus gros investissements sont des exemples qui nous obligent à passer des appels d'offres dans le cadre des marchés publics. Ces intermédiaires et étapes réglementaires cadencent le rythme des réalisations des travaux. Nous sommes aussi tributaires de nos (bonnes) relations avec la communauté urbaine, qui détient des compétences obligatoires

essentielles à la vie du village. Elles ont été transférées par la commune en janvier 2019 (voirie, réseaux, éclairage public). Cette donnée nous oblige à une nouvelle adaptation et à de nouvelles méthodes de travail. Il faut en tenir compte !

Le temps des organismes publics est parfois long mais ne décourage pas le travail des élus ruraux. A Manéglise, plusieurs projets d'envergure ont vu le jour, et continueront à sortir de terre à l'avenir. L'engagement des commissions municipales et du conseil municipal permet d'affronter les périples du temps et de relever de nombreux challenges.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 20 DÉCEMBRE 2021

- Autorise M. Le Maire à procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée section B0 167/168 pour un montant de 170 000€.
- Fixe le montant des concessions du cimetière, du columbarium et du jardin du souvenir pour l'année 2022.
- Autorise la cession gratuite de l'emprise cadastrée ZE n°98 à la Communauté Urbaine.

RÉUNION DU 7 FÉVRIER 2022

- Autorise M. Le Maire à signer le contrat de relance afin de pouvoir faire bénéficier à la commune d'une aide à la relance de construction durable.
- Décide de demander la possibilité d'implanter 2 panneaux d'informations sur la RD 925 et le RD 31 afin de mettre en valeur Manéglise depuis des axes principaux.
- Accepte la prise en charge des frais de transport du voyage des aînés.

RÉUNION DU 4 AVRIL 2022

- Approuve le compte de gestion 2021.
- Autorise M. Le Maire et son adjointe en charge de la culture à organiser la fête du Village.
- Attribue les subventions selon les montants votés au budget.
- Autorise la participation financière de la commune à hauteur de 20% du coût total de la destruction de nids de frelons asiatiques.
- Fixe les taux des impôts locaux pour l'année 2021 comme suit : taxe d'habitation 10.23%, taxe foncière sur les propriétés bâties 44.62%, taxe foncière sur les propriétés non bâties 46.06%.

RÉUNION DU 30 MAI 2022

- Approuve les montants de prime relative aux médailles du travail (Argent soit 20 ans 150€, Vermeil soit 30 ans 200€, Or soit 35 ans 250€).
- Décide de créer un emploi non permanent pour effectuer les missions d'entretien et d'aménagement des espaces verts.
- Décide l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h tous les jours sauf pour le RD 32 pour une question de sécurité et de l'église.
- Autorise M. Le Maire à signer la convention pour l'effacement de réseau route d'Etainhus et route d'Angerville L'Orcher.
- Donne un avis avec des réserves sur le projet de méthanisation de la future unité de production de biogaz.
- Accepte la prise en charge des frais de transport du voyage des aînés pour les élus.
- Accepte le marché avec la société la Normande (Sodexo) pour la restauration scolaire et du centre intercommunal d'animation.

RÉUNION DU 11 JUILLET 2022

- Fixe les tarifs de restauration scolaire 2022-2023 comme suit :
 - Un repas : 4.41€ (5.74€ pour un enfant non résidant sur la commune)
 - Réduction de 0,15€ par enfant supplémentaire, soit 4.26€ pour le 2^e enfant et 4,11€ pour le 3^e enfant, etc ... (soit 5.59€ et 5.44€ pour un enfant non résidant sur la commune)
 - Panier repas pour les enfants apportant leur repas, uniquement dans le cas d'une allergie alimentaire : 2.00€

- Le quart d'heure de garderie : 0,66€ (0,86€ pour un enfant non résidant sur la commune)

- Approuve la mise en place d'une aide sociale pour la cantine.
- Institue le compte épargne temps au sein de la commune de Manéglise.
- Autorise M. Le Maire à signer la convention pour la pose d'un Poste de transformation sur le futur lotissement route de Branmaze.
- Fixe le prix de vente viabilisé pour les 3 lots du lotissement clos des Peupliers à 189 000€ (1597 m² et 1402 m²) et 199 000€ (1646 m²).
- Accepte le marché avec Eurovia et Réseaux environnement pour le lotissement Clara Schumann.

RÉUNION DU 14 NOVEMBRE 2022

- Approuve les conventions de mise à disposition aux associations de la salle de sport et du stade.
- Approuve le règlement de fonctionnement du marché de producteurs locaux prévu le 16 décembre 22 pendant la parade de Noël organisée par les Jeunes Agriculteurs.
- Fixe les tarifs du cimetière et des locations de garage.
- Fixe le montant des bons d'achat en faveur des aînés de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- Charge Monsieur le Maire de l'exécution de l'arrêté prévoyant l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h.

COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2022

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	2 101 862,98€	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 101 862,98€
Charges à caractère général (achats stockés ou non, prestations de services extérieurs, entretien, assurance, cantine, fonctionnement : fournitures, électricité, chauffage...)	431 800,00€	Atténuations de charges (remboursement de nos assurances pour le personnel)	10 000,00€
Charges de personnel et frais assimilés (charge de personnel, impôts, taxes et versements assimilés)	495 500,00€	Produits des services, domaine et ventes diverses (recettes dégagées par les différents services de la collectivité, régie- cantine- périscolaire, cimetière...)	51 550,00€
Atténuations de produits (Remboursement de trop perçus, compensation et péréquation, dégrèvement taxe foncière sur propriété non bâtie pour les jeunes agriculteurs)	63 000,00€	Impôts et taxes (contributions directes locales, compensation de la Communauté Urbaine)	583 270,00€
Autres charges de gestion courante (indemnités, formations, cotisations diverses, versement subventions)	134 800,00€	Dotations, subventions et participations (transfert reçus principalement de l'Etat, compensation, péréquation...)	164 700,00€
Charges financières (charges d'intérêts supportés par la collectivité pour le remboursement d'emprunts)	200,00€	Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles, fermage...)	67 000,00€
Charges exceptionnelles	1 000,00€	Produits financiers	112 010,00€
Dépenses imprévues	69 880,61€	Produits exceptionnels	1 000,00€
Virement à la section d'investissement	905 682,37€	Excédent de fonctionnement reporté	1 112 332,98€

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS MANDAT 2021-2026*

Lotissement « Clara SCHUMANN » 11 lots réservés en priorité aux manégloisais (déjà vendu)	500 000€
Acquisition de panneaux de rues et de panneaux bi-mats de direction	20 000€
Acquisition et renouvellement des équipements de défense incendie (DECI)	Fait
Mise en accessibilité des équipements publics (église, salle polyvalente, boulangerie, cimetière)	75 000€
Réaménagement de la salle polyvalente en restaurant scolaire	700 000€
Aménagement d'un commerce	300 000€
Rénovation et agrandissement des sanitaires de l'école	Fait
Etude de faisabilité pour la construction d'une salle socio-culturelle	20 000€
Rénovation de l'ancienne école en logements communaux locatifs	150 000€
Aménagement d'un jardin public dans le centre bourg	75 000€
Remplacement et mise en sécurité de l'aire de jeux	50 000€
Acquisitions immobilières diverses	200 000€
Fleurissement et plantations diverses	10 000€

*Programme d'actions financé par l'épargne disponible, par les recettes de cessions et par les subventions, sans recours à l'emprunt.



ATHLETICO

Cette saison s'est très bien conclue pour l'Athlético Manégliens avec la participation de 12 membres au semi-marathon du Havre et aux 10 km du Havre. Tous ont été heureux et fiers d'être « Finisher », ce qui a été amplement mérité du fait d'une bonne préparation des athlètes à cette course.

La saison a été particulièrement riche pour l'Athlético avec la participation à plusieurs courses dans l'année : trail des 7 mares, 10 km du RCPH, Le Havre Urban Trail, Marathon de Paris, course d'orientation de Gonfreville, triathlon du Havre, triathlon de Barcelone...

Notre association a aussi organisé deux randonnées ramassage de déchets, l'une à l'automne 2021 et l'autre au printemps 2022. Nous remercions les Manégliens qui nous ont rejoints pour cette opération très conviviale !

L'association s'adresse ainsi à des coureurs de tous niveaux, de débutant à confirmé. Deux séances sont proposées : le dimanche matin, généralement à 10 h au départ de la place du marché, et une séance de fractionné le mercredi à 18h00.

Pour plus d'informations

Contactez Thierry Prévost au **06 66 57 97 95**

MSL



Manéglise Sports Loisirs vous propose **le jeudi de 14 h à 15 h de la gym douce** et de la **danse de salon de 20 h 45 à 21 h 45** au gymnase. Vous avez la possibilité de vous inscrire à tout moment.

Nous aimerions lancer une activité pour les enfants et ados avec un encadrement bénévole.



Le bureau du MSL remercie, la municipalité, les associations, les bénévoles et copains qui nous ont aidés pour notre vide greniers.

Grâce à vous, cette journée fut un succès.

Notre vide grenier 2023 aura lieu le 1^{er} dimanche du mois de novembre.

Pour plus amples renseignements

Contactez-nous au **06 19 51 08 18**

FC MANÉGLISE

Un très grand rebondissement cette année au club de Manéglise avec un effectif qui a presque doublé par rapport à l'année dernière.

Un peu plus de 100 licenciés avec une augmentation surtout avec les enfants.

Les équipes sont les suivantes :

- Babyfoot 9 enfants de 3/4 ans
- U6/U7 avec 8 enfants
- U8/U9 avec 11 enfants
- U10/U11 avec 15 enfants (entente avec Gainneville)
- U18 (entente avec Epouville)
- Les séniors évoluent en 2^e série le matin
- Les vétérans

Il y a aussi des nouvelles arrivées en tant que dirigeants : Eddy Kubecki et Jérémie Coquain pour les U8/9, Julien et Jérémie pour les seniors matin, ainsi que de nouveaux joueurs qui sont arrivés cette année.

Le FC Manéglise reprend du dynamisme avec une future fusion avec le club de St Martin du Manoir.

Je voudrais remercier tous les membres du bureau :

- Président d'honneur : Gérard Mabilie
- Président : Stéphane Bonneville
- Vice président : Joël Bonneville
- Trésorier : Éric Chapon
- Secrétaire : Sandrine Bonneville

La commission sportive avec Thomas Lecossais ancien pro du Hac et Florian Martin, Charline Bonneville, Éric et Christelle Aubourg, Eddy Kubecki et Jérémie Coquain.

Ainsi que quelques membres du Comité des Fêtes de Manéglise M. et M^{me} Robert et Martine Chouquet et Sébastien Couturier pour leur aide.

Un grand merci à nos sponsors également :

Seniors matin :

- Helene Delaunay IAD
- UPF patrimoine
- Clary's enduit
- Les designers du feu
- Point sport Goderville

Vétérans :

- Fiat professionnel Le Havre
- SBGD
- Glass express

U8U9 :

- Volvo camions

Un grand merci à vous tous

Le FC Manéglise et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 !

Stéphane Bonneville,
Président du Football club de Manéglise



LE BASKET CLUB

Publié au journal officiel en décembre 1985, le Basket Club Epouville a commencé ses premiers championnats la saison 1986-1987 en présentant une équipe seniors féminine, une masculine et deux équipes de jeunes.

Fort de notre évolution et volonté de fédération, c'est avec plaisir que notre club est devenu le Basket Club Epouville Manéglise en juin dernier.

Il attire chaque année toujours plus de joueurs et de joueuses, souhaitant découvrir le basket ou progresser pour atteindre l'élite. Cela nous permet aujourd'hui de présenter au moins une équipe dans chaque catégorie jeune et cinq équipes seniors, rassemblant 220 licenciés pour la saison 2021-2022.

C'est avec fierté qu'une de nos joueuses U13, Jade, a intégré le pôle espoir de Normandie cette année.

Les équipes seniors travaillent pour progresser vers les championnats régionaux, poussées par notre équipe phare, l'équipe des seniors féminines 1 qui évolue en pré-nationale.

Le Basket Club Epouville Manéglise possède une section loisir dont les membres sont de plus en plus nombreux.

La solidarité, le respect et la fraternité sont des valeurs que notre club souhaite cultiver, c'est pourquoi le sport inclusion en partenariat avec l'APF fera l'objet de manifestations ponctuelles tout au cours de l'année.

Le Basket club Epouville Manéglise invite, petits et grands, à le rejoindre. Peu importe votre âge ou votre niveau, une équipe existe pour vous !

Site internet : <https://bcepouvillemaneglise.fr/>

E-mail : ce.info.com@gmail.com

 **Basket-Club-Epouville**





MANÉGLISE BOXE PIEDS POINGS

• KICK-BOXING / MUAY THAG

Adultes : lundi/mercredi de 19 h 15 à 21 h 00

Enfants : samedi de 10 h 00 à 12 h 00

• CARDIO TRAINING

Lundi de 18 h 30 à 19 h 15

• BODY CROSS TRAINING

Mercredi de 18 h 30 à 19 h 15

Pour tout renseignement

Contacter Bruno Maniguet au **06 73 88 79 75**



CHORALE CAUX RE MI

Bonjour les Manéglistais (et les autres aussi...)

Petites nouvelles de la grande chorale de Manéglise

L'an dernier nous avons repris nos répétitions avec un grand défi : tout reprendre de zéro avec le groupe des meilleurs chanteurs de la région !

Comme d'habitude Caux Ré Mi a réussi ce tour de force et nous avons présenté quatre « minis concerts » en fin d'année.

Le 1^{er} concert nous tenait à cœur et c'est à Épouville pour le « Challenge Mehdi » que nous avons commencé notre tournée régionale.

Deuxième concert : un dimanche matin, entre les averses, pour animer notre marché dominical.

La fête de la musique au Havre et enfin le concert de fin d'année lors du marché artisanal.

On peut dire que l'on a bien travaillé !



Depuis septembre, nos répétitions ont repris dans la joie et la bonne humeur, tous les quinze jours le mardi soir.

C'est un bonheur de nous retrouver, une bulle d'air pour tout à chacun !

Nous nous sommes tous mis au boulot et nous avons réussi à séduire de nouvelles recrues qui se découvrent une vocation peut-être cachée jusqu'à présent... et qui donnent déjà de la voix.

Nous sommes ravis d'accueillir de petites têtes blondes pétillantes et des personnes emplies d'expériences. Une pianiste à la dextérité indéniable. Anne-Laure nous accompagne dorénavant, elle s'approprie notre répertoire haut en couleurs ! Nous travaillons ardemment pour vous proposer un répertoire varié, pêchu, drôle, émouvant.... Bref, qui nous ressemble !

Le 10 décembre petit rituel « Noellistique » cela a été l'occasion de se délecter ensemble de notre incroyable talent.

Le bureau de « The » chorale

MAN'AIGUILLES

L'association Man'Aiguilles, créée en décembre 2021, propose depuis septembre 2022 des séances de couture, à hauteur de 2 séances par mois.



Celles-ci sont des moments de partage, pendant lesquels les adhérentes confectionnent leurs projets, en échangeant sur leurs différentes connaissances.

L'association compte à ce jour une vingtaine de participantes.

Les premières séances ont été marquées par un projet commun, qui s'inscrit dans les actions d'Octobre rose et la lutte contre le cancer du sein : les participantes ont confectionné un coussin en forme de cœur qui, placé sous le bras, permet de soulager les tensions liées aux interventions.

Ces cœurs ont fait l'objet d'un don à l'échelle locale, soit à l'institut du sein de l'HPE ou à l'hôpital intercommunal de Fécamp.

L'association Man'Aiguilles remercie l'ensemble de ses adhérentes pour leur engagement et leur générosité dans ce projet.

FNACA

La FNACA a accompagné les cérémonies des 19 mars, 8 mai et 11 novembre :

Le 19 mars, a eu lieu la cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et du Maroc. La cérémonie s'est tenue en présence du Maire, de ses adjoints et conseillers municipaux, du Président et des membres de la FNACA, des enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

La médaille de la Croix de Guerre a été remise par M. Le Maire à M. Legendre pour son dévouement dans ce conflit.

Un mot de soutien au peuple ukrainien a été prononcé pour ponctuer cette cérémonie.

Le 8 mai, La Municipalité et la FNACA ont commémoré la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, en présence du Maire, de ses Adjoints et Conseillers Municipaux, des membres de la FNACA, des enfants de l'école primaire G. Braque et de leurs institutrice/directrice, de Manégliens venus en nombre. Les enfants ont magnifiquement interprété l'hymne européen. Un petit mot de solidarité et de paix a été prononcé envers le peuple ukrainien.

Cette journée a également été l'occasion pour M. Le Maire, de remettre 9 médailles du travail à ses administrés.

Le 11 novembre, la Municipalité de Manégglise et la FNACA ont commémoré, la fin de la première guerre mondiale avec la présence des enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

Les victimes ont été honorées en présence du Maire, de ses Adjoints et Conseillers Municipaux, du Président de la FNACA et de la Présidente du Comité de Jumelage.



Un hommage a également été rendu aux 18 victimes belges inhumées à Manégglise, rappelant l'amitié envers Pecq, commune de Belgique, jumelée avec le village.

VASSET E.T.A.R





L'APEM

L'association des parents d'élèves de Manéglise, qui est totalement différente et indépendante des représentants des parents d'élèves, est une association permettant de créer des bénéfices lors de manifestations diverses et variées afin de financer en partie différentes sorties et projets scolaires pour l'épanouissement de vos enfants durant l'année.

En 2022, grâce à l'engagement déterminé de son bureau ainsi que de ses bénévoles, plusieurs rendez-vous ont été proposés tels que :

- Vente de grilles de tombola pour la galette des rois
- Le carnaval des enfants (printemps-été et automne-hiver)
- Le vide grenier
- La vente de chocolats et de bulbes
- La kermesse de l'école
- La bourse aux jouets
- La vente de sapins de Noël

Ces différentes prestations ont permis de financer les chocolats ainsi que le goûter de Noël à l'école, un cadeau par classe selon les besoins des maîtresses (achats de livres, financement de transport pour une sortie etc...), plusieurs sorties de fin d'année, l'activité astrodôme. Cela a également permis de faire évoluer les attractions de la kermesse avec l'achat de jeux en bois qui pourront être loués durant l'année et également de remercier l'ancienne directrice Mme ANGUIS en participant à son cadeau de départ.

Cependant, l'organisation et le bon déroulement de ces manifestations ne seraient pas possible sans le soutien et la participation des parents bénévoles mais aussi du corps enseignant, de la municipalité, des agents communaux et du comité des fêtes.

Nous les remercions chaleureusement pour leur disponibilité et leur engagement qui sont indispensables au bon déroulé de tous nos projets en faveur des enfants.



En cette année scolaire 2022/2023, l'APEM accueille de nouveaux membres au sein de son bureau :

Président : **Marc CHAPELLE**

Vice-président : **David MILORIAUX**

Vice-présidente et trésorière : **Audray METAVER**

Ce changement n'altère en rien l'engagement et la motivation de l'association qui peut toujours compter sur ses bénévoles, cependant elle aurait besoin malgré tout de recruter de nouveaux visages. N'hésitez pas à venir apporter votre aide même ponctuelle lors des manifestations à venir.

Par ailleurs, en 2023 nous vous proposons :

- **8 février** : carnaval des enfants
- **3, 4 et 5 mars** : la bourse aux vêtements printemps-été
- **19 mars** : vide grenier
- **12 mai** : la boum des enfants
- **24 juin** : kermesse de l'école (date à confirmer)
- **30 septembre et 1 octobre** : la bourse aux vêtements automne-hiver
- **12 novembre** : bourse aux jouets

Nous vous accueillerons avec plaisir que ce soit en tant que bénévoles ou visiteurs pendant nos manifestations pour cette nouvelle année.

Afin de suivre nos actions rendez-vous sur [f APEM76](https://www.facebook.com/APEM76)
Si vous souhaitez nous contacter : apem76133@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes propose et organise plusieurs manifestations.

Pour le début de l'année 2022, deux manifestations prévues n'ont pu être réalisées du fait du contexte sanitaire. Il s'agit de :

- La galette des Rois intergénérationnelle du 16 janvier
- Un spectacle (pièce de théâtre) du 6 février

Le Comité des Fêtes a tout de même proposé :

- **Le ball-trap du 12 mars** en nocturne et le 13 en journée a été un succès malgré un temps mitigé et attire chaque année toujours de plus en plus de tireurs
- **La soirée choucroute du 9 avril**, sur le thème des Années 80, s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, l'ambiance et les danseurs étant au rendez-vous
- Le Comité des Fêtes participait également à **la Fête du Village** organisée par la commune les 25 et 26 juin pour assurer la restauration
- **Le vide-greniers du 14 juillet** a été une réussite, il a accueilli de nombreux exposants et visiteurs sous un soleil radieux
- **Le loto du 10 septembre** a connu un vif succès avec de nombreux joueurs, les gagnants étant récompensés par des lots de qualité

Pour information, la pièce de théâtre présentée par les « Tréteaux de Juillet » ne sera pas jouée le 12 novembre comme prévu, les acteurs n'ayant pas renouvelé leur spectacle par rapport à l'année 2020 (les manifestations 2021 ayant été toutes annulées suite au covid).

Le Comité des Fêtes remercie tous ceux qui rendent possible la réalisation des manifestations, qu'ils soient membres ou bénévoles, par leur engagement et disponibilité.

Nous vous rappelons que le Comité des Fêtes propose à la location, pour vos différentes cérémonies et fêtes, de la vaisselle (couverts complets).

Pour tout renseignement
Contacter Denis Lepiller

Le Comité des Fêtes espère vous voir nombreux aux manifestations prévues et organisées pour l'année 2023.

DATES DES MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2023

Dimanche	15 janvier	Galette des rois intergénérationnelle	Gymnase
Dimanche	5 février	Théâtre	Gymnase
Samedi	11 mars	Ball-trap en nocturne	Terrain à définir
Dimanche	12 mars	Ball-trap en journée	Terrain à définir
Samedi	8 avril	Soirée choucroute	Salle polyvalente
Dimanche	7 mai	Marché aux fleurs et foire à tout	Gymnase
Vendredi	14 juillet	Vide grenier	Stade
Samedi	9 septembre	Loto	Gymnase
Samedi	18	Théâtre	Gymnase
Dimanche	ou 19 novembre		
Dimanche	3 décembre	Téléthon	Place de la mairie
Vendredi	8 décembre	Assemblée générale suivie d'un repas	Salle polyvalente

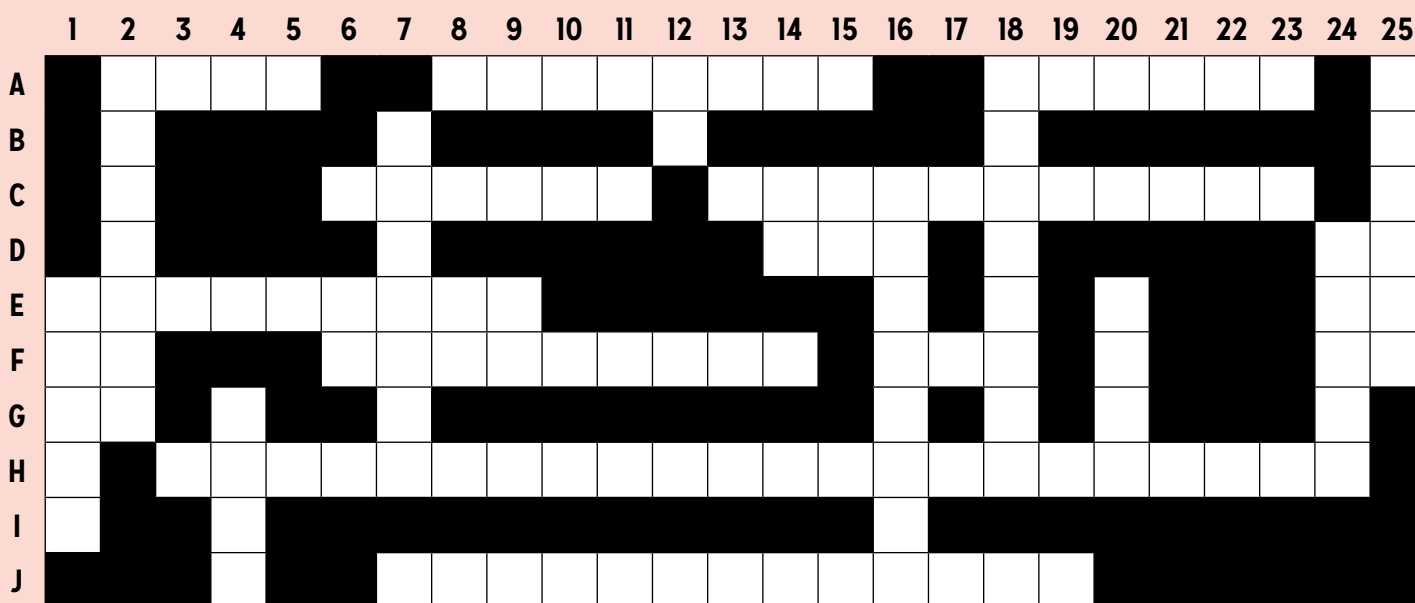
LES RÉTROS DE MANÉGLISE

Voilà un peu plus d'un an que l'association « les rétros de Manéglise » a vu le jour.

Michel Bertin président, Gilles Burel vice-président, Gérald Allais trésorier et Christian Lesauvage bénévole vous accueillent gratuitement du plus jeune au plus ancien pour découvrir tous types de véhicules. L'exposition a lieu tous les premiers dimanches du mois sur le parking du stade de 9h à 13h.

Le seul impératif est d'avoir un véhicule de plus de 30 ans. Venez à l'heure que vous voulez, sans contrainte et restez le temps que vous le désirez. Christelle Allais secrétaire et Fabienne Burel bénévole en profiteront pour vous proposer un café, un chocolat ou un thé avec une petite viennoiserie pour que le moment soit plus convivial.

**Venez nombreux
pour partager notre passion !**



HORIZONTAL

- A2** Récompense donnée lors du concours des Jardins Fleuris
- A8** Nom du 4^e adjoint
- A18** Nom d'une rue portant le nom d'un compositeur pianiste dans le 1^{er} lotissement crée dans notre commune
- C6** Nom d'un hameau
- C13** Nom d'un hameau
- D14** Moyen de locomotion pouvant nous amener au E1
- E1** Nom d'un hameau
- F1** Notre Lien est édité, 1 fois de cette façon
- F6** Nom de notre village
- F16** Endroit central dans l'église
- H3** Nom de notre monument historique
- J7** Nom en latin de F6

VERTICAL

- 1E** F6 fait partie de sa Communauté Urbaine
- 2A** Nom du 2^e adjoint
- 4G** Colombiers, pigeonniers,... font la beauté de ce pays
- 7B** Nom du précédent maire
- 12A** A remplacé la CODAH
- 16C** Nom d'un hameau
- 18A** On dit que là où il est sorti, rien ne pousse
- 20E** Nom du 1^{er} adjoint
- 24D** Nom du 3^e adjoint
- 25A** Nom du maire actuel

Mots croisés composés par Clarisse Legay, Conseillère Municipale.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

Dimanche 15	Galette des Rois intergénérationnelle	Comité des fêtes
Vendredi 20	Vœux du Maire	Municipalité

FÉVRIER

Dimanche 5	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Dimanche 5	Théâtre	Comité des fêtes
Mercredi 8	Carnaval	Apem

MARS

Ven. 3 - Sam. 4 Dim. 5	Bourse aux vêtements	APEM
Dimanche 5	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Sam. 11 - Dim. 12	Ball-trap en nocturne et journée	Comité des fêtes
Dimanche 19	Vide grenier	APEM
Dimanche 19	Cérémonie commémorative	FNACA-Municipalité
Dimanche 26	Repas des anciens	Municipalité

AVRIL

Dimanche 2	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Samedi 8	Soirée choucroute	Comité des fêtes
Dimanche 30	Zéro déchets	Athlético

MAI

Vendredi 2	Boum avec photos pour les enfants du CE2 à la 6 ^e	APEM
Samedi 3	Repas	Football Club
Dimanche 7	Marché aux fleurs et foire à tout	Comité des fêtes
Dimanche 7	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Lundi 8	Cérémonie commémorative	FNACA-Municipalité

JUIN

Samedi 3	Marché artisanal	Municipalité
Samedi 3	Exposition de peinture	Municipalité
Dimanche 4	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Dimanche 4	Vide-grenier	Football Club / Comité des fêtes
Mercredi 7	Sortie des aînés	Municipalité

JUILLET

Samedi 1	Kermesse - remise des prix - fête du village	APEM-École-Municipalité
Dimanche 2	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Vendredi 14	Vide-grenier	Comité des fêtes

AOÛT

Lundi 7	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Mardi 15	Vide grenier	Association Communale de Jumelage de Manéglise

SEPTEMBRE

Samedi 2	Ciné'toiles	Municipalité
Dimanche 3	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Samedi 9	Loto	Comité des fêtes
Dimanche 17	Journée européenne du patrimoine	Municipalité
Samedi 30	Bourse aux vêtements	APEM

OCTOBRE

Dimanche 1	Bourse aux vêtements	APEM
Dimanche 1	Exposition de voitures	Rétros de Manéglise
Sam. 21 - Dim. 22	34 ^e salon artistique	Municipalité-École
Dimanche 22	Loto des Aînés	Municipalité

NOVEMBRE

Dimanche 5	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Dimanche 5	Vide-grenier	MSL
Samedi 11	Cérémonie commémorative	FNACA-Municipalité
Dimanche 12	Bourse aux jouets	APEM
Sam. 18 ou Dim. 19	Théâtre	Comité des fêtes

DÉCEMBRE

Sam. 2 - Dim. 3	Téléthon dont vide-grenier	Commune et associations
Dimanche 3	Exposition de voitures anciennes	Rétros de Manéglise
Vendredi 8	Assemblée générale suivie d'un repas	Comité des fêtes
Dimanche 17	Goûter des aînés	Municipalité

INFOS PRATIQUES

LE CENTRE DE RECYCLAGE COMMUNAUTAIRE

**ROUTE DE SAINT-MARTIN-DU-MANOIR
76290 MONTIVILLIERS - TÉL. : 02 35 55 45 20**

Le centre de recyclage de Montivilliers est ouvert aux particuliers et partiellement aux entreprises locales. Un contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation est mis en place à l'entrée des centres de recyclage de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole depuis 1^{er} janvier 2023. L'inscription se fait sur le site internet : <https://www.moncentrederecyclage.lehavremetro.fr/>. Le centre accepte les déchets ménagers courants et encombrants, la terre ou les gravats, la pelouse, les branchages, les déchets verts en mélange, les métaux, la ferraille, le carton, les papiers, les huiles alimentaires, les batteries et les piles, les déchets dangereux des ménages, les produits fibro-amiantés, les déchets électriques et électroniques, les bidons d'huiles, les huiles minérales, les bouteilles de gaz, les extincteurs, le verre.

- Sont aussi acceptés les aérosols, les tubes néons, les pots de peinture, vernis, colles, les acides et solvants.
- Récupération des produits dangereux pour l'environnement (dissolvant à peinture, huile moteur, etc...).
- Le rejet des produits dangereux dans le milieu naturel, dans le tout à l'égout ou dans le réseau des eaux pluviales est interdit. Ces produits doivent être amenés dans les déchetteries en vue de leur traitement.

LES HORAIRES D'OUVERTURE SONT LES SUIVANTS :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 9 h 20 à 18 h 00
- Dimanche : de 8 h 30 à 12 h 30
- Fermé le mardi, le dimanche après-midi et les jours fériés

RÉGLEMENTATION SUR L'USAGE DES TONDEUSES A GAZON

L'usage des appareils de jardinage et d'entretien des espaces verts n'est autorisé que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00.
- Les Samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00.
- Les Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 exclusivement.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères et les déchets ménagers sont collectés, dans toute la commune, le jeudi matin.

- La collecte est assurée normalement les jours fériés sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, pour lesquels la collecte a lieu le samedi suivant.
- Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir après 19h et rentrées le jeudi soir.

ÉLAGAGE DES ARBRES

De nombreux arbres, taillis, ronces débordent sur les voies communales. Ils provoquent une gêne dans la circulation des véhicules et des dégradations sur ceux-ci et une insécurité pour les piétons. Il est demandé aux propriétaires de couper les branches et les ronces empiétant sur les trottoirs et voies publiques.

- Pour l'éradication de haies de conifères, une benne peut être mise à disposition des particuliers sous certaines conditions. Appeler la Communauté Urbaine : 02 35 24 56 40.
- Le brûlage à l'air libre des végétaux, ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit.

CONSEILS DE LA GENDARMERIE

CAS DES CAMBRIOLAGES :

- En cas d'absence (vacances), avisez le voisinage et vos proches de votre départ ainsi que la brigade de Gendarmerie la plus proche.
- Organisez vous pour éviter l'accumulation de votre courrier et prospectus dans votre boîte aux lettres et essayer de limiter les signes extérieurs de votre absence (volets fermés trop longtemps).
- Ne laissez pas de message signalant la durée de votre absence sur votre répondeur téléphonique.
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieux sûrs (coffre à la banque ou chez une personne de confiance).
- Évitez de cacher vos clés d'habitation dans des endroits communs (sous paillasson ou sous un pot de fleurs) et confiez un double à une personne de confiance.
- Faites vous installer un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique. L'éclairage automatique de votre entrée ou jardin dissuade des cambrioleurs.
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre porte d'entrée, la très grande majorité des vols de véhicule après intrusion dans les résidences « Home jacking » étant facilités par le fait que leurs propriétaires laissent ces dernières facilement accessibles.

SI VOUS ÊTES VICTIME DE CAMBRIOLAGE :

Surtout ne touchez à rien. Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit). Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.

CAS DES VOLS LIÉS À L'AUTOMOBILE :

- Privilégiez le stationnement de votre véhicule en un lieu fréquenté et éclairé - l'isoler le rend vulnérable.
- Retirez la façade de votre autoradio (l'absence de cet accessoire dissuade les malfaiteurs).
- Otez de l'habitacle les objets de valeur (GPS et son support, vêtements, sac à main et autres sacoches).
- En cas de vol ou de comportement suspect, composez immédiatement le 17 pour alerter les forces de gendarmerie et donnez le maximum de renseignements sur les individus ou le véhicule suspect.
- Si vous possédez un beau véhicule qui attire l'oeil, investissez dans une canne anti-vol, très efficace, elle est très dissuasive.

VOLS PAR LA RUSE :

- N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues.
- Méfiez vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse) se déclarant être un agent EDF, de la POSTE, des Eaux, faux policiers ou gendarmes ou autres démarcheurs).
- Méfiez vous des offres de service trop alléchantes ou propositions de remboursements.
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile.
- Placez vos objets de valeur dans une pièce où vous ne recevez pas les visiteurs.
- Sur la boîte aux lettres et dans l'annuaire, n'indiquez pas la mention « veuve, veuf ou Madame ».
- Avant d'ouvrir votre porte, identifiez vos visiteurs à l'aide d'un oeillet ou d'un entrebâilleur pour savoir à qui vous avez à faire.

**EN CAS DE DOUTE, OBSERVER L'INDIVIDU ET/OU SON VÉHICULE
AFIN DE POUVOIR LE DÉCRIRE EN CAS DE NÉCESSITÉ
ET COMPOSEZ IMMÉDIATEMENT LE 17.**

ÉTAT CIVIL

2022



LES NAISSANCES

*Nos meilleurs vœux à tous ces bébés
et nos compliments à leurs parents*

Lucie MALANDAIN	18/01/2022
Milàn LEVESQUE MOUSSET	20/01/2022
Ambre VASSET	01/02/2022
Adèle DELAUNAY	08/04/2022
Lora PRIGENT	09/05/2022
Enzo LE CORRE GARMARD	13/06/2022
Livia ARGENTIN	18/06/2022
Emma REBOURS	27/06/2022
Maël TRANCHAND	15/09/2022
Kamil KAFAZI	25/09/2022
Louise BLONDEL	12/10/2022

LES MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

AFFAGARD Emmanuel/METAYER Audray	09/04/2022
MACON Philippe/EUDIER Christelle	15/04/2022
GOLDFARB Anna / LEROUX Caroline	28/05/2022
ROCHE Benjamin/GABARRET Manon	06/08/2022
ARGENTIN Teddy/MULLER Anouchka	10/09/2022

PACS

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes pacsés.

BASTOS RIBEIRO Anthony / COLLIGNON Lucile	06/05/2022
GALLAIS Benoît / PICARD Eloïse	24/09/2022

LES DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles en deuil.

ROGER Bernard	27/03/2022
DEBAIN Alberte	16/05/2022
SORTAMBOSC Christian	29/06/2022
CHANAL Marcel	19/07/2022
ALLAIS Martial	30/08/2022
LEROUX Marcel	17/10/2022
NAZE Vincent	10/11/2022
FOLLET Jean-Pierre	25/11/2022
GERMOND (LEGAY) Clarisse	29/11/2022
ROBILLARD Michel	23/12/2022
VIVRAN Georges	30/12/2022

NUMÉROS

UTILES



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Rencontre du Maire et de ses Adjoints sur rendez-vous.

Lundi	13 h 30 à 19 h 00
Mardi, Jeudi, Vendredi	13 h 30 à 17 h 30
Mercredi	8 h 45 à 12 h 00

HORAIRES DES MESSES

Voir panneau d'information à l'église.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Samu	15 ou 02 32 73 32 33
Médecins de garde	116 117
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie	02 35 30 09 16
Appel d'urgence européen	112
Centre anti-poison	0 825 812 822
Allo Enfance Maltraitée	119
Secours pour les sans-abris	115
Secours aux personnes sourdes ou malentendantes	114
Secours aux femmes victimes de violence	3919
SOS Amitié	02 35 21 55 11
Centre Opposition Cartes Bancaires	0 892 705 705
Centre Opposition chéquiers	0 892 683 208
ENEDIS Dépannage Electricité	09 726 750 76
GDF - Dépannage Gaz	0 800 473 333
Service des Eaux et Assainissement	09 69 39 56 34
Communauté d'Emmaüs	02 35 20 20 45
Chiens errants	02 35 55 19 11
Fourrière animale	02 35 53 28 81
Espace Info Energie	02 35 22 25 20
Renseignements administratifs	3939
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	02 35 22 25 25
La poste d'Epouville	02 35 79 56 75
Lundi : Fermé	
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h 00 - 12 h 00	

NUMÉROS LOCAUX

Mairie accueil.mairie@maneglise.fr	02 35 30 09 58
Ecole Primaire	02 35 30 36 49
Garderie	02 35 30 77 11
Centre aéré	02 35 13 01 37
Paroisse	02 35 30 27 30
Infirmière	07 85 57 91 72

 **Spécialiste régional de la clôture**
au service des particuliers et entreprises

Clôtures - Portails - Maçonnerie - Automatisation - Garde-corps



Notre métier... bien vous entourer ! **DEVIS GRATUIT**

57, rue Jean Jaurès - **MONTIVILLIERS** - 02 35 24 11 64
www.cloturesdeseine.fr

"Prenez un peu de repos, afin de finir plus vite." G. Hébert

Être artisan, c'est choisir de travailler en liberté de son art.

Alors, si l'administratif devient trop chronophage et vous enchaîne, Faites appel à moi !

Nadège Bouland
Consultante Rh, Formation, Handicap
Tél + (33)762700157
forhse.nb@gmail.com

MARBRERIE CREVEL
Depuis 1927
CONTRAT ORSEQUE
MARBRERIE

Monuments Funéraires
Articles Funéraires,
Caveau sous 48H.
Entourage provisoire

1, rue Aldric Crevel - MONTIVILLIERS **02 35 30 07 65**

 **RESEAUX environnement**

<http://www.reseaux-environnement.com>

Réseaux HTA - BTA
Electrification Rurale
Eclairage Public - Illuminations
Télécom et fibre optique
Réseaux Eau Potable
Réseaux Incendie et cuves enterrées
Réseaux GAZ et de chaleur
Bornes de recharge électrique

SEGE
954 Route des Sapins
76110 BREAUTE
☎ 02 35 38 26 19
contact@reseaux-environnement.com

AGENCE DU SAUVAGE
ZAC Les Hauts de Glus
1434 Boulevard Jean-Charles Contat
14100 ELLOS
☎ 02 33 61 76 40

 **MOTOCULTURE Simon**

PARCS & JARDINS
Place Charles Pesquet - BP 10
76280 Gonneville la Mallet
☎ 02 35 20 76 26

AGRICULTURE
40 Rue Pierre Dautreleau
76280 Gonneville-la-Mallet
☎ 02 35 55 19 19

☎ 02 35 55 86 36 ✉ contact@simon-motoculture.fr
www.simon-motoculture.fr

UN SPÉCIALISTE MOTOCULTURE PRÈS DE CHEZ VOUS !

 **Groupama**
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Votre Agence de Montivilliers
📍 7, Rue René COTY - Tél. 02.32.76.56.00
76290 - MONTIVILLIERS

☎ **N°Cristal 09 69 36 10 11***  groupama.fr

*Informations, sinistres, santé APPEL NON SURTAXE

SARL BARIL
Terrassement et assainissement
12 RUE DU COLOMBIER
76280 VILLAINVILLE



BARIL Baptiste
06 15 40 48 20
02 35 20 14 31
sarl.baril@orange.fr

 **Les Huit Fermes**
Magasin de producteurs
Depuis 1986

HORAIRES D'OUVERTURE

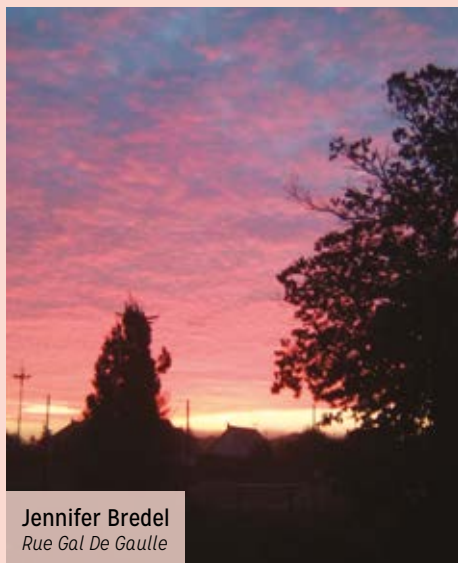
Mercredi	14 h 30 - 19 h	Vendredi	9 h 30 - 19 h
Jeudi	9 h 30 - 19 h	Samedi	9 h 30 - 19 h

RD 6015 - 76700 Gonfreville l'Orcher
Sur l'axe Gainneville - Le Havre - **02 35 20 61 25**

CONCOURS PHOTO

« MÉLANGE DE COULEURS »

Merci à tous les participants !



Jennifer Bredel
Rue Gal De Gaulle



Christine et Agnès Paulvaiche Galonnier
Hameau du mouchy



Amandine Join-Diéterle
Grand Herbouville



Rémy Jemin
Cimetière



Maryline Larret
Paysage branmaze



Alexandra Kubecki
Hameau de l'orme